



Références cadastrales remises en cause

Par **yuna0512**, le **22/04/2010** à **19:45**

Bonjour, Je vais essayer d'exposer notre problématique simplement.
Nous avons signé un compromis de vente en tant qu'acquéreur, pour une maison sur un terrain de 3700 m² selon les références cadastrales.
Nous nous sommes rendu compte qu'une partie de ce terrain était actuellement exploité par un agriculteur, celui-ci loue ce terrain au vendeur de la maison.
Le vendeur du coup refuse de vendre avec 3700 m², et dit pouvoir du coup annuler la vente car dans le compromis, il y a les références cadastrales, mais pas de plan. Il veut vendre avec en gros 2000 m², au même prix!
Est-il vrai que la vente peut être annulée car il y a confusion sur les limites du terrain?
Quels recours avons-nous ? Car pour nous c'est la maison coup de coeur, pour laquelle d'ailleurs nous avons dès à présent engagé des frais (notamment pour un dépôt de permis de construire pour faire des rénovations et des ouvertures)
Merci pour vos réponses.
Très cordialement

Par **yuna0512**, le **26/04/2010** à **16:51**

Je suis dans l'impasse.
JE ne sais vers qui me tourner pour avoir un avis clair, car le notaire que nous avons est commun aux 2 parties.